

ACRES DE TERRES LIVRÉES À LA COLONISATION DEPUIS 1873.

ANNÉES.	Acres.	Nombre de fermes de 160 acres chacune.	ANNÉES.	Acres.	Nombre de fermes de 160 acres chacune.
Antérieurement à					
juin 1873 .. .	4,792,292	29,952	En 1889	516,968	3,231
En 1874	4,237,864	26,487	1890	817,075	5,106
1875	665,000	4,156	1891	76,560	476
1876	420,507	2,628	1892	1,395,200	8,720
1877	231,691	1,448	1893	2,928,640	18,304
1878	306,936	1,918	1894	300,240	1,876
1879	1,130,482	7,066	1895	406,240	2,539
1880	4,472,000	27,950	1896	506,560	3,166
1881	8,147,000	50,919	1897	428,640	2,679
1882	10,186,000	63,662	1898	859,840	5,374
1883	27,234,000	170,212	1899	1,022,720	6,392
1884	6,435,000	40,218	1900 (8 mois) ..	735,480	4,596
1885	391,680	2,448	1901	1,603,680	10,023
1886	1,379,010	8,620			
1887	643,710	4,023	Total	83,382,855	521,263
1888	1,131,840	7,074			

Au taux de cinq pour chaque homestead de 160 acres, ces terres pourraient soutenir une population de plus de 2,605,710 âmes.

Le nombre d'entrées pour les homesteads faites pendant les douze mois de 1901 a été de 9,108 représentant 28,034 âmes. Les entrées furent faites par 3,520 Canadiens, 2,753 Américains, (dont 205 étaient des Canadiens rapatriés), 945 venaient du Royaume-Uni, 48 de France, 245 d'Allemagne, 969 d'Autriche-Hongrie, 257 de la Russie, 112 de la Suède et la Norvège, 162 Islandais et 97 autres pays.

Durant la session de 1894, un acte intitulé "Acte d'irrigation du Nord-Ouest" a été adopté. Cet acte été rédigé de manière à ce que le gouvernement eût la surintendance de la première distribution et voir à l'approvisionnement de l'eau dans la région aride. Les mesures qui ont été adoptées pour l'exercice de cette loi varient en quelque sorte, de celles qui ont été mises en usage précédemment sur ce continent, mais ceux qui s'y entendent, disent que le système qui a été adopté, mènera à très bonne fin et, sur une base solide les entreprises de l'irrigation.

A la fin de la saison de 1901 il y avait au delà de 169 fossés en opération dans le sud d'Alberta et dans l'ouest d'Assiniboia, d'une longueur de 469 milles et capables d'arroser 614,684 acres de terre ; nombre de droits d'eau enregistrés pour usage personnel et autres fins, 127. Les résultats qui s'en sont suivis sont des plus encourageants. Il n'existe plus de doute maintenant que l'irrigation à travers une grande étendue de terre de l'Assiniboia et d'Alberta, améliorera ces terrains d'année en année, et l'incertitude causée par les pluies variées, n'existe plus dans l'esprit des cultivateurs qui opèrent sur une grande échelle.

Le député ministre de l'Intérieur rapporte que l'année 1901 a été tellement pluvieuse que dans plusieurs districts on n'a pas été dans l'obligation de recourir à l'irrigation, là où durant les années de sécheresse, les moissons ne rapportaient que par l'application artificielle de l'eau.